

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MARS - AVRIL 2021 / N°35



ILS SONT LÀ POUR NOUS !

POLICIERS MUNICIPAUX ET ASVP : DEUX ÉQUIPES COMPLÉMENTAIRES ET COORDONNÉES AU SERVICE DES ARMENTIÉROIS. > P.10-11

À LIRE AUSSI...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.4

Euraloisirs se précise...

Les investisseurs belges sont venus présenter leur projet à Bernard Haesebroeck et Damien Castelain, le Président de la MEL. Qu'on se le dise, Euraloisirs, c'est pour bientôt !

PROXIMITÉ P.10-11

Les élus chez vous !

Finies les permanences, désormais les élus de quartier proposent de se déplacer directement chez vous grâce au nouveau dispositif mis en place par la municipalité...



1. « Très arrosé, alternant temps hivernal et douceur printanière » : Météo France ne s'était pas trompé dans ses prévisions. **La vague de froid**, début février, a été une exception au milieu d'un hiver très doux et fort pluvieux. 2. **Le protoxyde d'azote est un gaz hilarant très dangereux** pour la santé, c'est le message adressé aux collégiens dans le cadre d'une action de prévention conjointe menée par la Ville, l'ARS et les établissements scolaires (ici à Jean-Rostand). 3. **Le minibus jaune Nina et Simon.e.s** a fait halte à Armentières. Il s'agit d'un dispositif mis en place par la Préfecture du Nord au titre de la **lutte contre les violences faites aux femmes**, une cause pour laquelle la Ville se mobilise.

LES NUMÉROS UTILES

- > **Mairie** : 03 61 76 21 21
- > **Service Proximité** : 03 61 76 08 40
- > **Police municipale** : 06 23 83 26 50
- > **Commissariat de Police** : 03 20 17 23 23
- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **SOS médecin** : 0826 46 91 91
- > **Centre anti-poisons** : 0800 59 59 59
- > **Encombrants sur rdv.** : 0 800 203 775

Pour connaître la **pharmacie de garde**, contacter le Commissariat de Police au 03 20 17 23 23.

HORAIRES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, et le samedi de 8h30 à 11h30.
Fermée le lundi.

Déchetterie de la Chapelle d'Armentières

Zone Industrielle, rue Ambroise Paré, 59930 La Chapelle d'Armentières
> Lundi : 10h30 – 18h
> du mardi au samedi : 7h30 – 18h
> Dimanche : 8h – 18h

En raison des restrictions liées à la COVID-19, les horaires d'ouverture peuvent varier.

RENDEZ-VOUS

Les marchés

- > Tous les vendredis matin, place du Général de Gaulle
Le vendredi 30 avril, le marché sera déplacé place Chanzy en raison de la fête foraine (sous réserve qu'elle puisse avoir lieu en raison de la pandémie de la Covid-19)
- > Tous les mardis, à partir de 16h, sur le parvis de la Gare

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra jeudi 1^{er} avril, en l'Hôtel de Ville.

MENER DES PROJETS POUR L'AVENIR, NOTRE RÉPONSE À LA MOROSITÉ DE L'ÉPOQUE



Avec les campagnes de vaccination qui ont démarré non sans difficultés d'approvisionnement dans la Ville d'Armentières, l'espérance de sortir des inquiétudes et des contraintes liées à la Covid-19 se confirme... Rarement notre population aura subi une telle confusion des protocoles, des règles sanitaires et de tels attermolements de la part de nos Gouvernants. La Ville est prête ! Avec le Centre de vaccination installé au Centre Hospitalier, avec une médecine de ville parfaitement habilitée à immuniser les moins de 65 ans et avec la collectivité qui a préparé,

avec implication, une salle permettant une vaccination massive, fidèle à sa disponibilité et à ses responsabilités manifestées depuis le premier confinement.

Cette situation n'a pas empêché l'Équipe municipale de continuer à travailler pour le développement et l'épanouissement de notre Ville...

La Métropole Européenne de Lille et la Ville travaillent activement, main dans la main, sur l'avènement d'Euraloisirs, vaste projet d'investissement porté par la société VEGA 1965 et le groupe mondial, Meritsa. Le permis d'aménagement est délivré et tous les services s'attellent à répondre au cahier des charges du groupement et à l'implantation de cet ambitieux projet sur le site de Motte-Cordonnier. À la clef, de très nombreux emplois et un statut enviable de notre Ville qui deviendrait un Pôle d'excellence de loisirs, de sport et de santé.

Dans le même esprit, mon mandat de Président du Syndicat intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentéroise s'est achevé après une gestion complexe d'une concession de service public entravée par la liquidation de la société gérante de l'UCPA, incapable d'assurer sa mission et ses engagements. Ce mandat aura toutefois permis d'organiser une gestion transitoire de la structure avec la société Vert Marine, qui après une mise en concurrence, en assurera la gestion pour 4 ans. Mais, la plus belle des évolutions serait le projet d'extension de notre piscine,

portée désormais par les communes qui ont exprimé leur intention de mobiliser également la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de construction d'établissements aquatiques. Une bonne perspective pour la natation, le sport et les loisirs pour notre Ville.

Le dossier présenté dans ce JDA aborde quelques services publics à la population, parmi lesquels, la Tranquillité publique marquée par la réelle efficacité de notre nouvelle Police Municipale, qui s'avère de jour en jour, de plus en plus justifiée par les missions qu'elle remplit dans l'intérêt des Armentéroises et des Armentérois. De même, la Proximité reste un des principaux enjeux de gestion dans la Ville, illustrant toujours plus la volonté de mon équipe « d'aller vers... » l'habitant pour faciliter l'accessibilité et l'efficacité du Service Public.

Je ne peux terminer cet éditto qu'en regrettant la tonalité constamment sceptique et pessimiste de certains, qui considèrent la légère baisse de population comme un signe de dépréciation de notre Ville, alors qu'elle s'explique naturellement par l'évolution de la Société et de ses besoins. Cette faible décroissance trouve son anti-thèse très positive ! D'une part, par la vitalité du marché immobilier armentérois, par la pondération grandissante des logements en accession par rapport au parc locatif, par les 'prix marché' en constante progression relevés par notre Observatoire de l'habitat, mais aussi par le témoignage des Agences immobilières, confirmée par la progression des produits des droits de mutation.

Aimer sa Ville c'est être positif, c'est savoir faire les bonnes analyses et interpréter sérieusement et objectivement les évolutions palpables qu'elle connaît. Dans cette période morose, contribuer à l'avenir de notre jeunesse et de notre Ville, constitue la meilleure des réponses.

Avec mes dévoués sentiments,

Bernard HAESBROECK,
Maire d'Armentières

EN BREF

LE 8 MARS, JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES //

Si la programmation initiale a été considérablement allégée en raison de l'épidémie, trois rendez-vous subsistent autour du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Du 8 au 13 mars, une exposition sera visible à l'Hôtel de ville, proposée par le CIDFF. Le 11 mars à 19h, une visio-conférence avec Thierry Cormier traitera des droits des femmes dans le cadre du cinéma, sur inscription*. Enfin, le Centre social Salengro donne rendez-vous le 6 mars à partir de 14h, rue Lebas, pour différentes animations (sur inscription au 03 20 44 25 91).

*<https://forms.gle/pV6Eg9HUAfobWsjH8>

> **Erratum.** Dans notre précédent numéro, nous présentions Annie Théry en tant que présidente du comité d'Armentières de l'association Femmes solidaires. Elle est en fait présidente du comité départemental. La présidente de la section locale est Danièle Pickeu.

DON DE SANG ET COUVRE-FEU //

Donner son sang, un geste qui sauve des vies, compte parmi les exceptions au couvre-feu. Il est donc possible de se rendre au local de collecte après 18h. Le prochain rendez-vous à Armentières est fixé au 19 mars de 10h à 13h et de 15h à 19h, à la Maison du Temps Libre.

> **Plus d'infos :** dondesang.efs.sante.fr

LA MATERNITÉ « AMIE DES BÉBÉS » //

La Maternité d'Armentières a obtenu le label « Ami des bébés », défini par l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Unicef selon une charte très précise. Cette distinction souligne la qualité de l'accompagnement proposé aux bébés et à leurs parents par les équipes de la Maternité : félicitations à elles !

PODOLOGUE //

Julien Beligat, pédicure-podologue, a repris le cabinet de podologie de M. Demoulin. Il reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h.

> **Contact :** 47, place de la République
03 20 77 70 37.

BUDGET PARTICIPATIF //

Une idée pour améliorer notre cadre de vie ? Vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre projet dans le cadre du 3^e budget participatif d'Armentières ! Rendez-vous sur armentieres.fr ou à l'accueil de la Mairie.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

EURALOISIRS : BIENTÔT LE PERMIS

LE 28 JANVIER, LES INVESTISSEURS DU FUTUR PÔLE DE LOISIRS SONT VENUS À HAESBROECK ET DAMIEN CASTELAIN. EURALOISIRS SE PROFILE, SON CALENDRIER

La projection d'un diaporama sur grand écran, une quinzaine de personnes assises autour des tables disposées en hémicycle, dans la salle du conseil municipal... C'est une réunion qui ressemble à beaucoup d'autres, mais elle est pourtant exceptionnelle. Ce 28 janvier à l'hôtel de ville, il est question du plus important projet de ces prochaines années pour Armentières. Les investisseurs belges de Vega 1965 sont venus présenter à Bernard Haesebroeck et à Damien Castelain, le président de la MEL, un point d'étape de leur projet de pôle de loisirs. Un projet d'une ampleur rare, exclusivement supporté par des moyens financiers privés, qui se déploiera sur des terrains en friche de l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier. « *Il ne s'agit pas d'un parc d'attraction, c'est pourquoi nous parlons d'un pôle* », souligne Bernard Haesebroeck. « *Pour l'heure, nos partenaires ne souhaitent pas trop en révéler le contenu car ils développeront ici un concept novateur. D'autre part, tout n'étant pas encore définitivement établi, il ne s'agirait pas de faire des promesses qui ne seraient pas tenues* », explique le Maire.

DES EXPÉRIENCES SENSORIELLES INÉDITES

Néanmoins, il est possible de tracer les grandes lignes de cet ensemble que l'on nomme depuis le début « Euraloisirs », en référence au label métropolitain « Eura » qui recense les sites métropolitains d'excellence, et auquel peut prétendre le projet armentierois. Euraloisirs est un lieu où se combineront une multitude d'activités de divertissements, de pratiques sportives et d'installations dédiées au bien-être. L'accent sera mis sur des expériences sensorielles inédites, notamment grâce au numérique. Voilà pour la dimension « loisirs », qui n'est pas la seule du projet : également, le site proposera une offre en restauration, en hébergements de tourisme, ainsi que des ressources dédiées au monde du travail.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Euraloisirs mûrit depuis une dizaine d'années déjà. La Mairie et la MEL ont accompagné le projet dès ses pré-



mices en 2012, en commandant une première étude de faisabilité urbaine. Une visite de repérage sur place, décisive, a été organisée en 2015. Pour la suite, la collectivité s'engagera à réaliser les aménagements nécessaires pour l'accès au site (routes, voies piétonnes



À l'Ouest, du no

Bien qu'étant d'une ampleur exceptionnelle, « Euraloisirs est seulement l'une des composantes de la reconquête de la friche Motte-Cordonnier, et même de tout l'Ouest de la ville », rappelle le Maire, Bernard Haesebroeck. Son destin, en effet, est intimement lié aux programmes immobiliers actuellement en construction sur le même site par les promoteurs Edouard Denis et Histoire et Patrimoine (dont la restauration prochaine du monument classé). Mais le Maire élargit encore un peu plus la focale : « *Juste en face, nous avons créé l'un des premiers éco-quartiers de la métropole pour satisfaire*

MIS DE CONSTRUIRE

PRÉSENTER L'AVANCEMENT DE LEUR PROJET À BERNARD HAESBROECK SE PRÉCISE...



et cyclables, desserte en transports en commun...). Ainsi confortée, la société Vega 1965 prévoit de déposer le permis de construire fin 2021. Le chantier pourrait commencer dès 2023... ■

.....
> **Ph. ci-dessus : Euraloisirs s'appuiera sur les bâtiments de l'ancienne usine, en partie Sud du site.**
.....

NOUVEAU !

la grande demande en logements qualitatifs et économes sur Armentières. Plus au Nord, les travaux de la nouvelle entrée des Prés du Hem viennent de débuter, tandis que s'achèvent bientôt les nouveaux aménagements paysagers des bords de Lys. Tous ces projets sont connectés les uns aux autres, ils sont le fruit d'une vision d'ensemble cohérente dans laquelle nous articulons l'habitat, le développement économique, l'amplification des espaces naturels et une nouvelle organisation des

mobilités. » Pour acheminer les nouveaux habitants du quartier, la clientèle des Prés du Hem et, demain, celle d'Euraloisirs, « nous avons pris les devants en inaugurant, dès 2015, la liaison routière avec Nieppe qui facilite les flux entre l'A25 et le pôle d'échanges de notre gare. » En 2021, la réflexion se poursuivra avec le lancement d'une étude urbaine qui doit conforter les perspectives d'évolution du périmètre allant des Prés du Hem au Centre hospitalier. ■

CALYSSIA

Rénovée et prête à rouvrir



Plus de 70.000 € ont été investis à Calyssia cet hiver avec un important chantier de peintures (hall d'entrée, vestiaires, pédiluve...) et de vernissage des lambris autour du bassin sportif. Les dalles au plafond et les bacs de rétention ont également bénéficié de réfections. Ces améliorations et embellissements font suite aux travaux déjà réalisés courant 2020 pour près de 20.000 € : chaufferie, éclairage en ampoules LED du bassin ludique et de la plage, diverses réparations techniques...

Propriétaire de la piscine, le Syndicat pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentéroise (le SCEPAA, qui réunit Armentières et ses quatre communes limitrophes) a renouvelé en février sa confiance dans le prestataire Vert Marine, qui gère l'établissement depuis début 2020. Parmi les objectifs fixés par le SCEPAA à Vert Marine figurent le développement d'un nouveau programme d'animations estivales (jeux aquatiques et installations ludiques en extérieur...), la mise en place d'un tarif familial plus avantageux et l'ouverture, en septembre, d'un hammam.

Bernard Haesebroeck cèdera bientôt la présidence tournante du SCEPAA, responsabilité qui incombera ensuite au maire d'Erquinghem. « Nous pouvons être satisfaits des avancées récentes que nous avons obtenues avec nos partenaires », se réjouit le Maire d'Armentières. « Calyssia est rénovée et son offre modernisée : plus que jamais, c'est un équipement intercommunal attractif et adapté à tous les publics. Nous n'attendons plus que le feu vert de la préfecture pour rouvrir... » ■

ReX

Des nouvelles du musée !

Initialement prévue en 2020, l'ouverture de l'espace muséal au ReX a subi des retards pour les raisons que l'on sait. Mais dans les coulisses, le projet avance. Dernière étape en date, la Ville a lancé le marché public pour la fabrication des mobiliers sur mesures dessinés par le designer Arnaud Wink. Le parcours muséographique, conçu par la Direction de la Culture de la Mairie, est finalisé depuis longtemps : les visiteurs plongeront dans l'histoire de la cité selon quatre thématiques qui dialogueront entre elles tout en chevauchant les époques. Photos anciennes, documents d'archives parfois insolites, objets souvent surprenants, usage de l'audio, de la vidéo... : Armentières se racontera selon une expérience multi-sensorielle captivante, adaptée à tous les publics. Ouverture prévue en fin d'année. ■



COVID-19

Vaccination : protéger d'abord les personnes âgées

73 % DES PERSONNES DÉCÉDÉES À CAUSE DE LA COVID-19 AVAIENT 75 ANS OU PLUS. LA VACCINATION PEUT SAUVER DES VIES.



La campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 27 décembre 2020. Elle est en priorité réservée aux 75 ans et plus, et aux personnes dites « à risque » (par exemple souffrant d'une pathologie grave). Une prescription médicale reste indispensable afin de pouvoir en bénéficier. Les difficultés d'approvisionnement des doses, pour lesquelles la de-

mande est mondiale, expliquent en bonne partie cette lente progressivité de la campagne qui, au cours de l'année, devrait s'élargir peu à peu à d'autres catégories de la population. À Armentières, le centre de vaccination était encore situé au Centre hospitalier fin février, mais doit changer d'adresse courant mars. « Nous avons mis à la disposition de l'Agence Régionale de Santé la salle du collège Rostand pour y déployer un centre de vaccination massive », indique

Martine Cobbaert, adjointe au Maire. Spacieux et facilement modulable, le lieu permettra de mieux accueillir les personnes et de désengorger l'accueil de l'hôpital.

ACCOMPAGNEMENTS DES SENIORS

Par ailleurs, la Ville et le CCAS sont pleinement mobilisés pour faciliter la vaccination des seniors

► PAROLE D'ÉLUE

Martine COBBAERT
Adjointe au maire déléguée
Au Logement, aux Seniors, au
Handicap, et à la Vie
associative



« La campagne de vaccination contre la Covid-19 concerne en priorité les personnes âgées. En contact quotidien avec l'ARS, nous sommes mobilisés selon trois mots d'ordre : informer, faciliter et accompagner. »

prioritaires. « Près de 350 personnes âgées suivies par un service du CCAS ont reçu un courrier explicatif sur les démarches d'inscription », détaille Hugues Queste, adjoint au Maire en charge du Développement des solidarités. « Les patients isolés en difficulté pour prendre un rendez-vous sont accompagnés par l'assistante administrative du Service de soins infirmiers à domicile. Quant aux personnes âgées en légère perte d'autonomie, elles peuvent solliciter le service de transport Accacia afin d'être conduites au centre de vaccination. », complète l'élu. La question de la vaccination sur place, à la Résidence Les Prés du Hem, a été aussi soulevée par le CCAS, dont les services sont en contact quotidien avec l'ARS. « Nous serons pleinement réactifs pour mettre en œuvre les protocoles dès qu'ils seront connus », rassure Martine Cobbaert. ■

> **Les personnes de plus de 75 ans peuvent prendre rendez-vous. Appeler le 03 20 48 10 03 (centre de vaccination d'Armentières). Plus d'infos également sur www.sante.fr.**

ERJ

Les jeunes aux côtés des SDF

Vendredi 22 janvier, les animateurs de l'Espace Ressources Jeunesse ont accompagné plusieurs jeunes volontaires pour une action de solidarité originale. Parti à vélo de la gare, le groupe est allé à la rencontre de sans-domicile-fixe pour leur proposer un repas chaud, une couverture ou, tout simplement, un moment d'échanges. L'initiative est portée par le mouvement citoyen appelé « Les Guidons du val de Lys », qui prépare bénévolement les repas et repère les personnes à aider. Mieux comprendre la précarité, découvrir la solidarité : les jeunes ont beaucoup appris ! ■



VIOLENCES, PRÉCARITÉ

Le CCAS en action pour les droits des femmes



En mars et en avril, le CCAS propose plusieurs rendez-vous pour aider les femmes victimes de violences intra-familiales. Une mobilisation d'autant plus nécessaire que les confinements ont accentué les difficultés. « Nous constatons une augmentation des cas de violences contre les femmes », témoigne Anne Frévin, travailleuse sociale au CCAS. En cause, la cohabitation plus longue dans des logements inadaptés, dans un contexte de précarité. Ainsi, des femmes ont été plus exposées aux brutalités de leur conjoint. Ce printemps, le CCAS a souhaité innover en créant des actions spécifiques dont l'objectif est double : aider les femmes à connaître leurs droits, et les accompagner dans la reconstruction d'une image positive d'elles-mêmes grâce à des ateliers autour de l'estime de soi. « La plupart des victimes, en effet, subissent leur sort dans un processus de dénigrement personnel. Nous les aidons à reprendre confiance en elles », résume Anne Frévin. ■

> **ATELIERS ET RENCONTRES : Droits et démarches (le 9 mars), Jeu de la parentalité (16 mars), Être femme (16 mars), Rencontre avec le planning familial (2 avril), Girl power (3 avril). Inscriptions indispensables auprès d'Anne Frévin (CCAS) au 03 61 76 12 60.**

ÉCOLOGIE

Plus de nature sur les bords de Lys



Armentières intègre le programme transfrontalier du « Parc de la Lys », qui s'étire de Courtrai à Erquinghem. Porté par la MEL et financé en partie par l'Union Européenne, il entreprend la requalification de la vallée de la Lys tout en renforçant son identité de corridor écologique. Il s'agit notamment de redonner plus de place à la nature et d'augmenter les cheminements de promenade. Côté Armentières, 561 000 € ont été investis. À l'Est, la jonction entre les 2 parcs urbains d'Armentières et de Houplines a été opérée. L'ancienne déchetterie a été démolie, et les peupliers en fin de vie abattus pour

créer des percées visuelles et faire place à 375 arbustes d'essences locales ainsi que 31 arbres, dont des arbres fruitiers. Face au complexe sportif, la palissade en béton qui auparavant bouchait l'horizon a été remplacée par une clôture légère laissant une ouverture visuelle, au long de laquelle ont été disposés 23 arbres et près de 800 arbustes. Dernière phase sur notre commune : le prolongement du sentier nature pour cheminer à pied ou à vélo jusqu'à Euraloisirs, intégrant la plantation de 17 aulnes et 320 arbustes (aubépines, noisetiers, prunellier, cassissiers...). Le chantier débute au printemps. ■

PLANTATIONS

Un hiver « millénaire »



Des ifs, des cheveux d'ange, des charmes ici... Là des amourettes, des oiseaux bleus, des lauriers... Ces derniers mois, les jardiniers de la Ville n'ont pas eu le temps d'avoir froid, tout occupés qu'ils étaient à réaliser la campagne hivernale de plantations arbustives. Plus de mille végétaux ont été mis en terre en

quelques semaines ! Une quinzaine d'essences différentes ont été choisies, pas seulement pour leur élégance d'ailleurs, puisque ces arbustes doivent aussi faciliter la vie des insectes et des oiseaux qui pourront y butiner, s'y nourrir ou s'y abriter. ■

Une naissance, un arbre !

Également, les jardiniers ont poursuivi les plantations d'arbres, notamment au cimetière où 26 ormes, poiriers, chênes ou érables ont été installés. Rappelons qu'en 2021 au moins 250 arbres seront plantés à Armentières, correspondant aux 250 nouveaux nés en 2020 à la maternité : une naissance, un arbre, c'est l'une des promesses de la municipalité pour ce mandat !

PRÉS DU HEM

Bientôt une nouvelle entrée

Il faudra un an de travaux et 2,2 millions d'euros pour achever la construction de la nouvelle entrée des Prés du Hem. À terme, les visiteurs venus en auto se gareront sur un nouveau parking avenue Brossolette, traverseront la rue des Résistants grâce à un sas sécurisé puis emprunteront une belle passerelle qui les mènera vers le nouveau bâtiment d'accueil. Le bois sera omniprésent dans les constructions.

Le chantier vient de débiter. D'ici la mise en service au printemps 2022, l'entrée de la base demeure avenue Sangnier. ■



ARMENTIÈRES À VÉLO

Des arceaux mobiles

Après la rue de Lille, la plateforme mobile « Plac'O vélo », qui offre plusieurs arceaux pour accrocher des vélos, s'est déplacée place Jules Guesde (sous vidéosurveillance). Elle restera là plusieurs mois : si l'affluence est suffisante, des arceaux définitifs seront implantés sur place. Face à la demande grandissante, la Mairie multiplie ainsi les parkings à vélo partout en ville. Rappelons qu'une place de voiture peut être occupée par... six bicyclettes ! ■



PROXIMITÉ

« VOS ÉLUS PLUS PROCHES DE VOUS », UN NOUVEAU DISPOSITIF

FINIES LES PERMANENCES D'ÉLUS, DORÉNAVANT LES ÉDILES IRONT PLUS SOUVENT ENCORE À LA RENCONTRE DE VOUS À VOTRE DOMICILE. UN OBJECTIF : RÉPONDRE PLUS EFFICACEMENT AUX PROBLÉMATIQUES QUI SE POSENT À CHACUN D'ENTRE VOUS.

Mises en place en 1995, les permanences d'élus ont favorisé un meilleur lien entre les élus et les habitants. Pour chaque secteur, les deux élus référents recevaient les personnes dans un local dédié, généralement une fois par mois, le mercredi ou le samedi. La formule a connu un certain succès, mais présentait l'inconvénient de la rigidité inhérente aux dates et horaires fixes. De fait, il arrivait parfois que certaines permanences ne reçoivent pas – ou peu – de visites, tandis que d'autres étaient surchargées...

LES ÉLUS À VOTRE DOMICILE

En ce début de nouveau mandat, la municipalité fait évoluer son dispositif afin de mieux répondre aux attentes. Le principe ? Plus de souplesse et plus de réactivité ! À présent, les Armentériens sont invités à prendre rendez-vous directement avec leurs élus de quartier en appelant le numéro unique du service Proximité (lire ci-dessous). « L'agent d'accueil prend les coordonnées de la personne ainsi que la raison de son appel, et organise aussitôt le rendez-vous avec l' élu », explique Grégory Robbe, responsable du service. Le principe est que l' élu se déplace au domicile de l'habitant, c'est la première innovation du dispositif. « Les requêtes concernent la plupart du temps des problèmes liés à l'environnement direct des habitants, dans leur rue. Les élus pourront ainsi les constater sur place. » Naturellement, les rendez-vous pourront également se tenir en Mairie si l'habitant le souhaite. En somme, c'est à la carte !

Parallèlement, les élus sillonneront régulièrement leurs secteurs, en binômes, afin d'identifier tout dysfonctionnement et de rencontrer les habitants. Ils seront reconnaissables à leur tenue aux couleurs du nouveau dispositif, « Les élus plus proches de vous ». N'hésitez pas à les solliciter, ils sont là pour vous !

SECTEUR : Salengro / Prés du Hem



Grégory PICKEU
Conseiller de quartier



Véronique NAEYE
Référente de quartier

SECTEUR : Centre-ville / Ile de Flandre / Gare / République



Alexis DEBUISSOU
Conseiller de quartier



Cristiane DELESTREZ
Référente de quartier



LE CHIFFRE

1 200

EN MOYENNE, LE SERVICE TRAITE 1 200 DEMANDES D'ARMENTIÉROIS, EN UN AN. UN CHIFFRE EN RÉGULIÈRE AUGMENTATION...

Que demande-t-on à nos élus de quartier ?

Tout ce qui relève de l'environnement urbain, du cadre de vie : stationnement, véhicules ventouses, propreté, différends de voisinage, éclairage public, espaces verts... Les sollicitations relevant de la MEL (comme par exemple la collecte des déchets ou l'entretien des routes) sont relayées systématiquement. Dans tous les cas, « une fiche technique est créée en interne afin d'assurer un suivi et un traitement efficient pour chaque demande », précise Grégory Robbe. Toute requête relevant d'une problématique sociale (logement, santé, emploi...) fait l'objet d'une orientation attentive vers les services municipaux ou les structures compétentes.



DISPOSITIF AU SERVICE DES HABITANTS

DES HABITANTS DANS LES QUARTIERS ET MÊME, SI DEMANDÉ, À LEUR QUOTIDIEN.



SECTEUR : Bizet / Léo Lagrange



Philippe CATTOIRE
Conseiller de quartier



Philémon BRUNET
Référént de quartier

SECTEUR : Route d'Houplines / St Roch



Dominique BAILLEUL
Conseiller de quartier



Sylvie DELANNOY
Référénte de quartier

► LE SENS DE L'ACTION MUNICIPALE

Jean-Michel MONPAYS
1^{er} adjoint au Maire délégué
aux Finances, à la Proximité, au
Développement culturel, à l'Ani-
mation et aux Jumelages



« NOTRE NOUVELLE
DOCTRINE : 'ALLER VERS'
L'HABITANT »

« Rapprocher les élus des habitants, c'est l'une de nos marques de fabrique à Armentières. Avec Claude Hujoux à l'époque, puis Bernard Haesebroeck ensuite, nous avons mis en place les dispositifs permettant de faciliter ces liens. Le cycle mensuel des permanences d'élus a fonctionné en son temps, mais à l'heure des réseaux sociaux et de l'immédiateté, nous devons nous adapter pour être encore plus réactif vis-à-vis de nos concitoyens.

À présent, il n'y a donc plus qu'un seul numéro pour contacter les élus et obtenir un rendez-vous à domicile dans les jours qui suivent. Quel que soit le problème, nous nous engageons systématiquement à revenir au plus vite vers l'habitant pour apporter une réponse. Le service Proximité et celui de la Tranquillité publique travaillent dans le même pôle administratif. Grâce à l'action de nos ASVP et désormais de notre police municipale, nous pouvons agir plus efficacement sur des sujets où nous dépendons auparavant de la Police nationale, je pense par exemple au problème des voitures ventouses, que nous sommes en mesure de faire évacuer par nos agents.

Nous réfléchissons également à développer un nouveau dispositif de proximité : il s'agit d'un minibus du service public qui se déplacera dans les quartiers pour faciliter certaines démarches administratives. Nous vous en reparlerons bientôt ! Pour ce dispositif comme pour « les élus plus proches de vous », nous déclinons notre nouvelle doctrine qui se résume en trois mots : « aller vers l'habitant » !

La proximité, c'est aussi...

Le Point d'Accès au Droit

Le Point d'Accès au Droit est un service de la Mairie ayant pour mission de faire connaître à chacun les droits dont il dispose et d'amorcer un accompagnement. Pour ce faire, plusieurs partenaires tiennent des permanences (avocat, défenseur des droits, conciliateur de justice, aide aux victimes, notaire...). De plus, il est possible de retirer sur place des dossiers d'Aide Juridictionnelle. Le PAD vous garantit écoute, information et orientation en toute discrétion professionnelle.

> PAD, 29 rue Jean Jaurès : 03 61 76 08 52

Allô la Proximité ?

► 03 61 76 08 40

C'est le numéro unique pour prendre rendez-vous avec vos élus de quartier.

Trois agents sont disponibles à l'accueil téléphonique, ainsi que pour l'accueil du public sur place dans les locaux du service, au rez-de-chaussée de la Maison Debosque (29, rue Jean-Jaurès).

HORAIRE D'OUVERTURE :
> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Il est possible de contacter le service par e-mail : proximité@ville-armentieres.fr



POLICIERS MUNICIPAUX ET ASVP, DEUX ÉQUIPES

PRÉVENTION, MÉDIATION ET PROXIMITÉ SONT LES MAÎTRES-MOTS DES ÉQUIPES DE TERRAIN DE LA TRANQUILLITÉ

À CHAQUE ÉQUIPE SES MISSIONS

> **Police municipale** : Créée en décembre 2019, la Police Municipale lutte contre les incivilités et assure la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique dans le cadre d'une police de prévention et de proximité. Elle effectue des patrouilles entre 8h30 et 20h30 du lundi au samedi.

> **ASVP** : Les Agents de Surveillance de la Voie Publique exercent des missions centrées sur la médiation, le contrôle du stationnement, la Propreté urbaine et la sécurisation des abords des écoles. L'équipe est présente entre 8h30 et 18h30 du lundi au samedi.



1 UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LE TERRAIN

Les policiers municipaux patrouillent chaque jour dans tous les quartiers de notre ville. « *Nous allons à la rencontre des habitants, des commerçants, pour leur demander s'ils ont des problèmes à nous signaler* », indique Johann, chef de service de la Tranquillité publique. « *Il ne faut pas hésiter à nous solliciter, nous sommes disponibles pour aider la population.* » Le vendredi, ils encadrent et sécurisent les accès au marché, tout comme ils le font pour tout événement festif se déroulant sur l'espace public. Également, les policiers ont compétence à effectuer des contrôles routiers (vitesse, respect du code de la route). Ils peuvent aussi procéder à l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif (plus de 7 jours).

2 DES ACTIONS SPÉCIFIQUES DE PRÉVENTION ROUTIÈRE AUPRÈS DES LYCÉENS

Régulièrement, après la fin des cours, les policiers se placent à proximité des lycées afin d'intercepter les jeunes se déplaçant à deux roues. Nulle embuscade ici, c'est même tout l'inverse : « *il s'agit de prévention* », précise Norman, policier municipal. « *Certains jeunes ignorent ou minimisent les règles de sécurité, que nous leur rappelons. Nous leur demandons de s'arrêter puis nous faisons ensemble le tour de leur vélo ou scooter afin d'identifier les éventuels manquements* ». Classiquement, un éclairage insuffisant, des pneus sous gonflés, des freins usés, l'absence d'immatriculation (désormais obligatoire sur tout engin à moteur)...

3 LA MÉDIATION, UNE ARME PACIFIQUE POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Le ton qui monte entre des jeunes, des voisins en conflit... Une équipe d'ASVP-médiateurs a été constituée en 2020 pour désamorcer les situations qui pourraient s'envenimer. Chaque fois que des habitants sollicitent la Mairie, une équipe intervient rapidement. L'effet positif est souvent immédiat : « *L'uniforme apaise les situations tendues et calme les esprits. De plus en plus de gens nous connaissent, ils savent que nous venons pour aider* », explique Farid. « *Ça fait plaisir de constater que ça bouge quand on appelle, et ça rassure. On a besoin d'un service de proximité* », dit cette habitante du Bizet après avoir sollicité le service pour des problèmes de nuisances sonores. Ce jour-là, les fonctionnaires ont trouvé porte close chez les voisins, mais ont laissé un avis de passage et reviendront quelques jours plus tard pour dialoguer avec eux.

JIPES COMPLÉMENTAIRES

PUBLIQUE, COMPOSÉES DE 13 ASVP ET DE 4 POLICIERS MUNICIPAUX.

QUELQUES CHIFFRES EN 2020

.....

447

interventions de proximité
(PM et ASVP)

21

actions de prévention routière avec
le radar pédagogique (ASVP)

38

procès-verbaux pour consommation
d'alcool sur la voie publique (PM)

19

missions d'assistance aux personnes
isolées, en lien avec le CCAS
(PM et ASVP)



Autre exemple de médiation par les ASVP, une équipe se rend chez M. Dubois*. Affecté du syndrome de Diogène, cet habitant entassait chez lui les sacs poubelles, sa maladie provoquant des troubles du comportement dont celui d'accumuler à l'excès. Gênés par les odeurs, les voisins se plaignaient. Les ASVP sont allés rencontrer M. Dubois* pour comprendre. « Il nous a expliqué qu'il n'y arrivait pas et qu'il avait besoin d'aide », raconte Farid. « Après plusieurs visites, une confiance s'est installée entre nous. Avec son accord, nous avons fait le nécessaire pour débarrasser et faire nettoyer le logement, en lien avec le CCAS. » Depuis, les médiateurs se rendent régulièrement chez lui, à sa demande. « Il m'a fallu du temps pour accepter ma maladie. Les ASVP m'ont aidé à agir. Tous m'encouragent et me soutiennent, cela me fait du bien et me rassure », témoigne M. Dubois qui, parallèlement, participe à des ateliers thérapeutiques à l'EPSM où il est suivi.

* Le nom a été modifié.

4 POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

« Nous serons indulgents aujourd'hui, mais normalement c'est une verbalisation d'un montant de 135 € », prévient David, ASVP. L'agent invite ensuite le papa à garer son auto à 50 m de là, où des places sont disponibles. « C'est pour la sécurité de vos enfants », insiste David. L'homme obtient tout en admettant qu'il a eu tort. Tort, comme de trop nombreux parents, d'avoir stationné son véhicule sur le trottoir juste devant l'école. Les feux de détresse allumés n'y changent rien : les écoliers et leurs parents à pied doivent slalomer en empiétant sur la route, s'exposant au danger.

> SCÈNE INSOLITE APRÈS L'ÉCOLE...

Dans sa voiture, prête à partir, une dame alerte l'ASVP : « Madame l'agent, ma petite-fille ne veut pas mettre sa ceinture... » Christelle approche du carreau ouvert pour adresser à l'enfant la sommation bienveillante : « Mademoiselle, vous devez mettre votre ceinture, c'est obligatoire ! » Intimidée, la fillette obéit, tandis que les deux adultes se quittent sur un clin d'œil complice...

► LE SENS DE L'ACTION MUNICIPALE

Laurent DERONNE

Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité publique, à la Prévention de la délinquance, à la Gestion du Patrimoine, aux Travaux, et à l'Urbanisme



« DES ÉQUIPES EFFICACES ET PROCHES DES ARMENTIÉROIS »

Les chiffres que vous pouvez lire sur cette page en témoignent : dès sa première année d'exercice, notre Police municipale a montré son efficacité et sa pleine complémentarité avec l'équipe des Agents de surveillance de la voie publique. Mais ces indicateurs statistiques un peu froids ne sont pas suffisants pour comprendre le potentiel de notre dispositif de Tranquillité publique dans son ensemble : c'est un service entièrement tourné vers l'assistance à la population à travers des missions de prévention, de médiation et de mise en sécurité des Armentiérois, avec lesquels nos agents sont en contact direct. Le contexte épidémique a été un révélateur en ce sens. Les équipes ont été pleinement mobilisées pour informer les habitants sur les restrictions en vigueur, les sensibiliser au respect des gestes barrière, et même porter secours à plusieurs personnes isolées, en lien avec le CCAS.

Notre travail en coopération avec les services de police nationale et de gendarmerie s'est logiquement développé, comme le démontre la récente opération afin de démanteler un réseau de stupéfiants.

Face à ces réussites ainsi que devant la satisfaction exprimée par les habitants, la municipalité a décidé de renforcer l'équipe de la Police municipale avec le recrutement de 4 agents supplémentaires, ce qui permettra une présence plus soutenue sur le terrain, au service de tous. ■

5 LA POLICE MUNICIPALE, UN SERVICE EN SOUTIEN EN MATIÈRE DE POLICE JUDICIAIRE

En 2020, les policiers municipaux ont permis 14 mises à disposition d'individus auprès des Officiers de police judiciaire (notamment en matière d'ivresses publiques manifestes et de violences). En début d'année, les policiers municipaux ont participé à une opération de démantèlement d'un trafic de protoxyde d'azote et de stupéfiants, au Nord de la ville.

Ajoutons que le service de la Tranquillité publique dispose d'un Centre de Supervision Urbain (où peuvent être visionnées les images des caméras de vidéo-protection), grâce auquel 141 affaires ont pu être traitées après sollicitations des services de sécurité de l'État.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Moins d'habitants à Armentières ? Un chiffre en trompe-l'œil...



SELON LE DERNIER RECENSEMENT DE L'INSEE, LA POPULATION ARMENTIÉROISE A BAISSÉ DE 1 200 ÂMES, POUR S'ÉTABLIR À 24 778 PERSONNES EN 2018*. C'EST UN PARADOXE, CAR DE NOMBREUX LOGEMENTS SONT CONSTRUITS CHAQUE ANNÉE. PLUSIEURS FACTEURS EXPLIQUENT CE DÉCALAGE...

• **LA DÉCOHABITATION.** Les couples se séparent, les jeunes prennent leur indépendance : on comptait 2,13 personnes par logement en 2013 contre 1,97 aujourd'hui (source : INSEE).

• **LE MAINTIEN DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE.** La population vieillit, or 90 % des Français souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible (source : Assurance maladie). Ainsi de plus en plus de seniors occupent seuls leur logement, à Armentières comme partout ailleurs.

• **L'EPSM N'EST PLUS PRIS EN COMPTE.** L'INSEE ne prend plus en compte les résidents de l'EPSM dans son recensement. Ce qui représente de facto 300 personnes en moins.

• **LES FAMILLES PRÉFÈRENT LES PETITES COMMUNES.** C'est un phénomène national, là encore : les familles privilégient de plus en plus les petites communes périurbaines ou rurales pour s'installer dans une maison individuelle avec jardin.

• **BEAUCOUP DE LOGEMENTS ENCORE NON LIVRÉS.** Depuis 2017, 524 logements neufs ont été livrés. En février, 1.655 logements étaient en cours de construction. Quand ils seront disponibles sur le marché immobilier armentierois, ils contribueront à consolider le renouvellement démographique. ■

*La méthode de comptage repose sur une moyenne entre 2016 et 2020.

IMMOBILIER

→ Devenez propriétaire au Clos des Lys

Le Groupe Pichet construit une résidence, Le Clos des Lys, entre la rue Jean Macé et la rue du Général Leclerc. Confortables et lumineux, les appartements seront dotés de balcons, terrasses et jardins, et donneront sur un cœur d'îlot paysager. Tous disposeront d'une place de parking. La commercialisation a commencé : 86 logements sont à vendre (T2 et T3), à partir de 123 083 € (éligible TVA à 5.5% et Prêt bonifié MEL). ■

> Plus d'infos : pichet.fr ou 01 42 24 00 00



PRATIQUES ARTISTIQUES

L'art ne cède pas tout face à la Covid !

Si les adultes sont privés de cours, les enfants poursuivent les enseignements artistiques auprès de leurs professeurs de musique, de céramique, de couture, d'arts plastiques. Une respiration hebdomadaire qui fait beaucoup de bien à tous ! Voici quelques instantanés en direct de la Cité culturelle...



ACTION CULTURELLE

Le Vivat déconfiné le spectacle

La punchline a fait parler jusque dans les médias nationaux : « *Nous voulons être utiles, à vivre et à rêver* », lit-on depuis décembre sur le fronton du Vivat. Contrainte de garder fermées les portes de son établissement, l'équipe du Vivat s'est d'abord montrée incrédule : « *les commerces et les lieux de culte sont ouverts, mais pas les salles de spectacle ni les cinémas... C'est incompréhensible* », se désole Pascal Cebulski, responsable de la communication du théâtre. « *Pourtant, nous avons mis en place*

tous les protocoles stricts. Nous avons fait savoir notre mécontentement auprès du ministère de la culture ! »

Passée la légitime colère, est venu le temps de l'action : « *notre idée est de mener des séances artistiques partout où cela est autorisé, afin d'entretenir le lien avec les habitants* ». En quelques jours, les artistes initialement programmés ont tous été contactés afin de proposer à Armentières des représentations ou ateliers dans les écoles, collèges, lycées, établissements

médico-sociaux, au CCAS... Ainsi un ambitieux programme d'une trentaine de rendez-vous a été mis sur pied pour février. « *Dans cette période de privations, il nous semblait important de contribuer à un réenchantement du quotidien de nos concitoyens* », explique Pascal Cebulski. « *Nous sommes ravis car les structures ont toutes répondu avec enthousiasme, nous disant souvent : 'on en avait besoin' !* »

Pari réussi, donc ! ■

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

NOTRE AVENIR ENSEMBLE À ARMENTIÈRES, OÙ IL FAIT BON VIVRE

« Notre avenir ensemble ! » Voici le message d'optimisme que nous souhaitons crier sur tous les toits ! L'épidémie de la Covid-19 fait toujours partie de notre quotidien, bien sûr, mais nous sommes tous ensemble mobilisés contre elle. Toutes les mesures employées, si imparfaites ou contraignantes soient-elles, nous permettent de lisser la courbe des contaminations et d'épargner des vies. En combattant cette maladie, nous avons réappris la force du collectif. Et nous sortirons bientôt vainqueurs.

« Notre avenir ensemble ! » Le vaccin n'est plus un espoir, il est désormais une réalité à l'efficacité prouvée. Depuis le début de l'année, les injections sont quotidiennes à notre centre de vaccination du CHA. Pour amplifier la campagne vaccinale, la municipalité a travaillé avec l'ARS et l'Hôpital à l'ouverture d'un nouveau centre dans la salle Rostand. Les conditions d'accueil y seront plus confortables pour le public et mieux adaptées pour les personnels hospitaliers. Il doit ou-

vrir courant mars et sera de taille, en temps voulu, à supporter des flux plus importants. C'est une avancée dont nous nous réjouissons !

Notre avenir ensemble... au restaurant, à la terrasse d'un café... Pour les commerces de bouche, de même que pour tous nos commerces en général, nous sommes confiants. Nous les avons soutenu autant que possible à notre échelle communale, en 2020 (80 commerces aidés à hauteur de 1 000 euros chacun et deux campagnes de promotion). Et quand l'heure de la réouverture sera venue, j'en suis certain, les Armentériens se précipiteront dans nos restos, bars et brasseries pour assouvir cet art de vivre qui nous caractérise si bien, la touche de convivialité armentérienne en plus !

Notre avenir ensemble... à Armentières, dans une cité authentique qui sait se renouveler sans cesse pour attirer de nouveaux habitants. Nos agences immobilières « se battent » pour trouver une

maison à vendre, les appartements en accession à la propriété sont vendus sur plans avant même le début des chantiers... Toutes et tous viennent trouver à Armentières la qualité de vie, les équipements de loisirs hauts de gamme, les services publics efficaces, la nature en ville si généreuse...

Cette Armentières là ne s'est pas faite en un jour : développer l'attractivité de notre ville, c'est le travail entrepris depuis de nombreuses années par Bernard Haesebroeck et son équipe. 2021 ne dérogera pas à la règle, n'en déplaise à l'opposition municipale, mauvaise perdante des dernières élections, qui n'a de cesse de « casser » la ville et ses habitants, à la première occasion... Ouvrez les yeux, de grâce ! Mais je crains que le réflexe pavlovien du dénigrement « par principe » ne leur ait fait perdre tout sens objectif...

Bien à vous, chers Armentériens. ●

Jean-Louis MERTEN

POUR LES DROITS DES FEMMES, TOUTE LA SOCIÉTÉ S'Y MET !

La délégation Egalité Femmes-Hommes, créée en juillet dernier, œuvre pour que les femmes se sentent mieux dans notre ville. Bientôt, nous honorerons le 8 mars la Journée Internationale des Droits des Femmes. C'est l'occasion de rappeler que les progrès ob-

tenus pour les femmes bénéficieront à toute la société. Avoir des rues bien éclairées, sécurisées et aux noms de femmes est important pour tou.s.tes. Des nouveaux défis nous attendent et c'est en menant des politiques plus volontaristes en matière de droits des femmes que nous arri-

verons à une égalité actée et respectée pour tou.s.tes Participez et réussissons ensemble ! ●

**Rut LERNER-BERTRAND pour le Groupe
« Ensemble pour l'Humain d'abord »**

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

ENTRE ÉVIDENCES ET RENIEMENTS : LA POSITION INCONFORTABLE DU MAIRE

Chercher à valoriser ses actions est une chose, se mentir sur la réalité de notre situation socioéconomique en est une autre... Lors de notre dernier Conseil, 4 sujets sont venus l'illustrer : 1- Si nous avons voté, à l'unanimité, la création d'un nouvel espace d'animation à vocation sociale en lieu et place de l'ancienne église Ste Thérèse du quartier Salengro, qu'en est-il de l'attente des jeunes du quartier...? Beaucoup d'entre eux se sentent aujourd'hui abandonnés et attendent que la ville « se bouge » face à l'absence criante d'équipements sportifs et à la nécessaire rénovation de jeux, pour enfants, hors d'usage et même dangereux... Des promesses ont été faites par le Maire pendant la campagne, pour 2021. Le Maire a préféré pointer « quelques individus qui n'auraient pas compris tout le travail accompli par le Centre social... ». Le Maire n'a, quant à lui, pas compris que s'il occupe

une place importante, le Centre social, ne peut résumer, à lui seul, l'ensemble des attentes des habitants du quartier... 2- Le Maire persiste à affirmer que notre ville est attractive et s'appuie, pour le démontrer, sur la hausse des « droits de mutation » (taxe perçue par la ville sur les ventes immobilières). Comment peut-on décemment affirmer cela lorsque l'on sait que notre ville vient de perdre 1000 habitants au recensement INSEE ?! Le Maire confond attractivité et « turn-over » ! S'il y a des gens qui achètent une maison à Armentières, c'est aussi parce que d'autres quittent notre ville ! 3- La Dotation de Solidarité Urbaine, versée par l'Etat aux communes les plus pauvres, est en augmentation pour notre ville. Armentières vient de passer du 118ème au 115ème rang au classement des communes urbaines les plus pauvres. Si le Maire reconnaît que c'est une « fausse bonne

nouvelle », ce dernier oublie un peu vite que cette dégradation de la situation de la ville n'est, objectivement, que la conséquence directe de sa politique habitat, logement et peuplement. 4- Après s'être d'abord opposé à la création d'une Police Municipale, puis avoir refusé un recrutement supérieur à 4 Policiers Municipaux (10 seraient nécessaires pour une commune de la taille d'Armentières), le Maire annonce de nouveaux recrutements pour 2021. Le Maire a du oublier un peu vite que 4 Policiers municipaux recrutés équivalent à 2 Policiers Municipaux réellement présents sur le terrain... Merci à lui de nous avoir donné raison. ●

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES EN TÊTE !

« PAROLES, PAROLES ET PAROLES... »

Les tarifs municipaux ont augmenté. Par deux fois. Seuls les élus d'Armentières en tête ! se sont opposés à ces hausses qui sont des mauvais signaux au moment où cette crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons fragilise nombre d'entre vous. L'occasion du débat d'orientation budgétaire lors du dernier conseil municipal a été l'occasion de

rappeler cette divergence de fond en constatant que les économies de fonctionnement de la commune permettront de dégager cette année un excédent financier voisin de 2 millions d'euros. Pour nous tous, les services publics sont un bien précieux et le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Le gain attendu par la majorité avec ces hausses est

résiduel par rapport aux efforts qu'il induit pour nombre d'entre vous.

Il y avait donc d'autres solutions. Ce n'est cependant pas le choix fait par la majorité socialiste et communiste. Nous continuerons à le dénoncer. ●

Dominique BIANCHI



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LES JEUNES DÉCOLLENT AU CENTRE SOCIAL SALENGRO !

Théo se verrait bien travailler dans l'informatique, Mohamed veut ouvrir son restaurant, Nathanaël se lance dans une carrière de paysagiste... Tous trois ont en commun d'avoir été, ces dernières années, dans le doute quant à leur avenir. Et tous ont franchi les portes du Centre Social Salengro, où on leur a proposé des solutions.

Pour eux, et pour de nombreux jeunes Armentiennois en demande, le Centre Social Salengro s'est inscrit dans un programme européen novateur intitulé Speed you up. L'objectif est d'encourager, d'inspirer et de motiver les jeunes désengagés à développer des compétences professionnelles. « Nous ciblons ceux que l'on appelle parfois 'les invisibles', des jeunes entre 18 et 25 ans qui se cherchent », explique le directeur du centre, El Madani Oulkebir.

« ENTREPRENDS TA VIE »

L'accompagnement Speed you up comprend des formations à l'entrepreneuriat, grâce notamment à des rencontres avec des chefs d'entreprise. « Ils sont les mieux à même d'expliquer aux jeunes comment se lancer. Ils leur font prendre conscience qu'entreprendre n'est pas sorcier et que c'est aussi pour eux ! » Souvent en manque de confiance, les 18-25 ans bénéficient également de différents ateliers pour travailler leur savoir-être : gagner en assurance, être plus à l'aise pour se présenter en entretien d'embauche, faire valoir ses atouts...

Parmi les outils mis en œuvre dans le cadre de Speed you up, « nous pouvons lancer avec eux leur propre activité par le biais d'une CJM, une coopérative de jeunes majeurs », explique le di-

recteur. À travers un suivi spécifique et la mise en pratique de compétences professionnelles, les CJM permettent à ces jeunes de proposer des prestations à des clients, de générer un chiffre d'affaires et d'être rémunéré en conséquence. Les CJM ont vocation à ne durer que quelques mois, le temps de tester « en réel » la viabilité du projet. Malin !

Au bout du compte, tous ne créeront pas leur entreprise, mais tous - c'est du moins l'ambition - trouveront une voie. El Madani Oulkebir résume les choses ainsi : « L'entrepreneuriat est aussi un prétexte qui veut dire 'entreprends ta vie' ! » ■



Appel aux jeunes !

Le Centre Social Salengro en appelle aux 18-25 ans de toute la ville !

Développez votre esprit d'initiative et d'entrepreneuriat en bénéficiant d'ateliers et de formations grâce au Centre Social Salengro. Vous serez accompagné dans votre parcours, en même temps que d'autres jeunes, par une équipe dynamique et à votre écoute.

INTÉRESSÉ ?

Connectez-vous sur...
<https://centresocialsalengro.fr/speed-you-up>
 ou prenez contact avec l'équipe du Centre. ■

> **CENTRE SOCIAL SALENGRO**
 28 Rue Jean Baptiste Lebas
contact@centresocialsalengro.fr
 Tél : 03 20 44 25 91

Vos élus plus proches de VOUS!

Nouveau
dispositif



Un numéro unique pour prendre
rendez-vous avec vos élus de quartier :

03.61.76.08.40

Le service proximité

armentieres.fr



a
Armentières
La métamorphose